

La CCI du Loir-et-Cher refuse de voter son budget

4 juillet 2015

La Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher a décidé de ne pas approuver ses comptes et ne pas valider son budget 2014. Une manière pour elle de s'opposer à un prélèvement de l'Etat de 3 millions d'euros.



© F3 Yvan Saumet Président de la CCI du Loir-et-Cher - La Chambre de Commerce et d'Industrie du Loir-et-Cher a décidé de ne pas approuver ses comptes et ne pas valider son budget 2014. Une manière pour elle de s'opposer à un prélèvement de l'Etat de 3 millions d'euros.

C'est une première en France. Réunis en assemblée générale le 29 juin, les élus de la CCI du Loir-et-Cher ont refusé de voter le budget exécuté de 2014. Une façon de contester le plan d'économies annoncé à l'automne dernier par Emmanuel Macron et qui prévoit de prélever 500 millions d'euros dans les caisses des Chambres de Commerce et d'industrie au titre de la participation à l'effort de redressement national. A Orléans, cette baisse des dotations de l'Etat avait provoqué en janvier 2015 la démission du président de la chambre consulaire David Guillermin. À Tours, les subventions allouées à l'aéroport seront certainement supprimées. En Auvergne, pour tenir le budget, soixante postes devraient disparaître d'ici à la fin de l'année.

Une situation de crise

En refusant d'approuver les comptes 2014, en déséquilibre de 3 M € après le prélèvement exceptionnel de l'Etat, la CCI du Loir-et-Cher se place de fait, comme le prévoit la loi, sous la tutelle du préfet.

Si la gestion des affaires courantes ne devrait pas être entravée, les investissements seront gelés jusqu'à la prise en charge préfectorale, prévient son président Yvan Saumet.